

AFPa de SARENNES
Mairie
38142 Le Freney d'Oisans

PRENET de 10 1512
Contrôle des A.P.A.

15 FEV. 2017

Direction Départementale des Territoires

DELIBERATION DU SYNDICAT n° 2017-01 du 26/1/17

Nomination du nouveau bureau pour la 5^{ème} année de fonctionnement


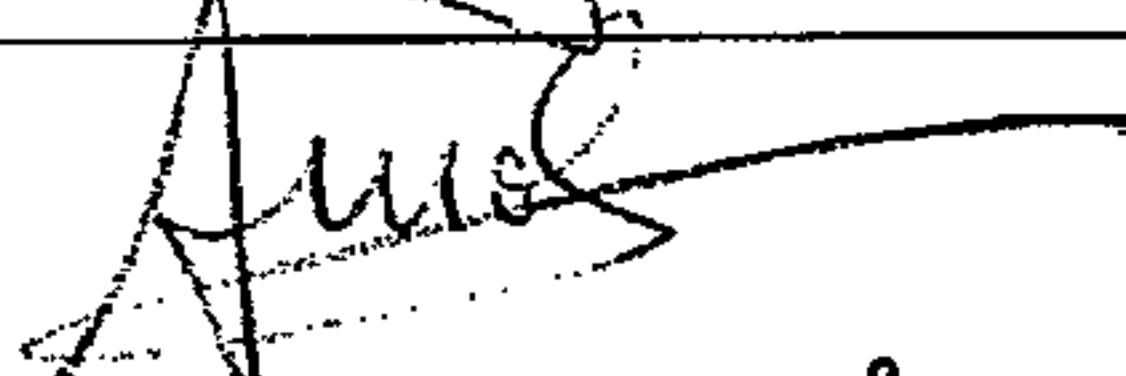
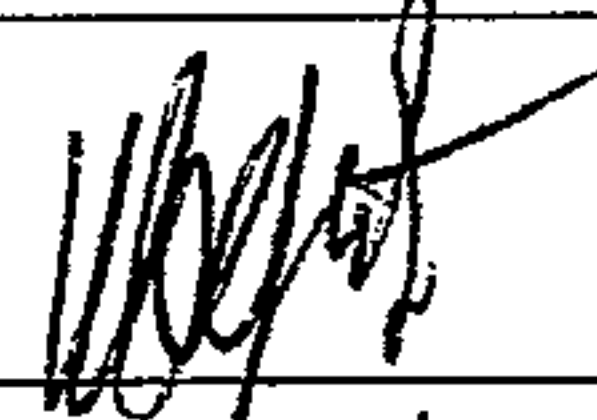
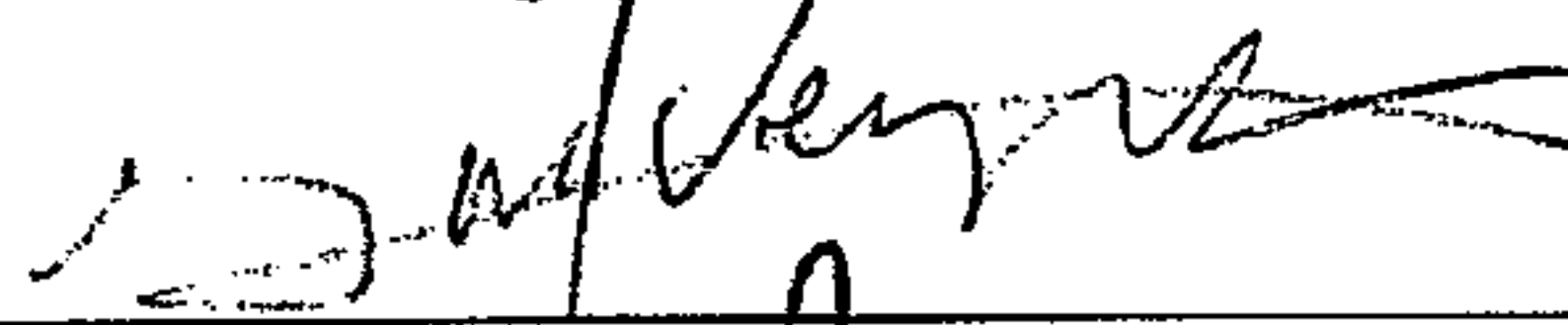
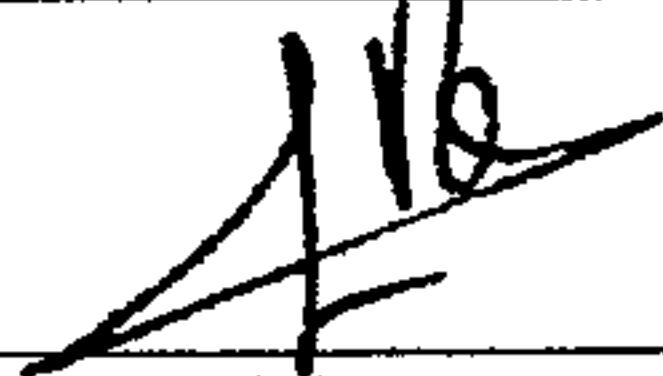
Conformément aux statuts de l'AFPa de Sarennes, après quatre années de fonctionnement, un tiers des membres du bureau a été renouvelé et nous procédons aujourd'hui à l'affectation des syndics dans le syndicat.

Par tirage au sort, les deux membres sortants sont : Alain Arnol et Gibert Garnier. Les deux nouveaux membres élus à l'unanimité par l'Assemblée des Propriétaires du 26 novembre 2016 sont : Alain Arnol (qui s'est représenté) et Gilles Roehrich. Au cours du conseil syndical de ce jour, le 26 janvier 2017, le vote à l'unanimité conduit à l'affectation des membres suivante :

- Président : Jean-Patrick Ougier
- Vice-président : Alain Arnol
- M le maire de la commune du Freney, : Christian Pichoud représenté par Robert Veyrat
- M le maire de la commune d'Auris, : Yves Moiroux représenté par Jean-Michel Veyrat
- 2^{ème} Secrétaire : Gilles Roehrich
- 1^{er} Secrétaire : Maurice Rignon

- Suppléant : Robert Veyrat

Les présents à cette délibération

Le président, Jean-Patrick Ougier	
Le vice-président, Alain Arnol	
M le Maire du Freney, Christian Pichoud, ou son représentant Robert Veyrat	
M le Maire d'Auris, Yves Moiroux, ou son représentant, Jean-Michel Veyrat	
Secrétaire, Gilles Roehrich	
Secrétaire, Maurice Rignon	